



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 00 - Fax : 01 45 83 78 87 - contact@fo-metaux.fr

Communiqué de Presse



Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

Groupe CNIM : L'Etat doit sans délai sauver ce fleuron industriel stratégique pour la France

La Fédération FO de la Métallurgie interpelle le plus haut niveau de l'Etat afin d'obtenir une réaction face aux enjeux industriels et stratégiques actuellement en péril pour le groupe CNIM en passe d'être démantelé et vendu. Aujourd'hui, les effectifs du groupe comptent 2.300 salariés dont 1.200 dépendent du site de La Seyne-sur-Mer.

Pour la Fédération FO de la Métallurgie, le président de la République et son gouvernement ont déclaré, à plusieurs reprises, avoir pris conscience de la nécessité d'une industrie française forte sur notre territoire. Face à cette crise sanitaire planétaire et inédite, des mesures ont été prises et elles incluent des relocalisations visant à maintenir et à renforcer notre industrie.

Au regard des actions menées par l'Etat pour maintenir une industrie française forte, permettre qu'un fleuron industriel comme le groupe CNIM passe sous pavillon étranger serait un non-sens et une mise en danger de notre indépendance industrielle stratégique.

La Fédération FO de la Métallurgie remercie le gouvernement et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, d'avoir mis en place, dans un premier temps, le protocole de conciliation permettant au groupe CNIM d'éviter le dépôt de bilan. Dans un deuxième temps, il convient de dénoncer le danger imminent du programme d'adossement prévu dans le protocole de conciliation qui se solderait par un démantèlement et une vente à la découpe des activités.

.../...

Les offres fermes d'investisseurs doivent être déposées avant le 1^{er} décembre. Certaines rumeurs prétendent que le groupe CNIM serait vendu à un groupe asiatique. Si ces rumeurs se vérifiaient, notre Nation perdrait indubitablement une part de son indépendance stratégique.

Pour la Fédération FO de la Métallurgie et ses militants locaux, notre revendication est la prise de participation partielle et temporaire de l'Etat au capital du groupe. Elle serait une solution pour préserver l'intégrité du groupe CNIM. Les responsables politiques locaux partagent et soutiennent la position de FO Métaux. Il est donc extrêmement urgent que l'Etat concrétise ses engagements pour sauver la CNIM.

C'est pour toutes ces raisons que l'Etat doit s'engager aux côtés des salariés afin de maintenir impérativement l'intégrité du groupe CNIM en conservant les deux secteurs d'activité, à savoir : « Innovation & systèmes » et « Environnement & Energie ». La Fédération FO de la Métallurgie et les délégués syndicaux FO de la CNIM se tiennent à la disposition des pouvoirs publics pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie pour la sauvegarde des savoir-faire et des compétences dans le groupe.

Paris, le 25 novembre 2020

Contacts :

Frédéric HOMEZ - Secrétaire Général de la Fédération FO Métaux : 01.53.94.54.00

Géraldine NIVON - Secrétaire Fédérale de la Fédération FO Métaux : 06 67.12.73.28

Jean-Pierre POLIDORI - Délégué Syndical FO CNIM : 06.70.61.58.75

Philippe SPAZIANO - Délégué Syndical FO CNIM : 06.13.10.00.43

Claude TORRES - Délégué Syndical FO CNIM : 06.70.61.81.39

Nicolas MORIN – Secrétaire du Comité de groupe CNIM : 06.81.29.48.41